



# *SOURCE(S)*

Arts, Civilisation et Histoire  
de l'Europe



2021 - N° 19

Dossier:

L'architecture et son décor  
Une certaine idée d'un art total en Europe

# *SOURCE(S)*

Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe

N° 19

-

2021

## **SOURCE(S)**

Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe

*Numéro coordonné par* : Hervé Doucet et Aziza Gril-Mariotte

*Directrice éditoriale* : Catherine Maurer

*Rédacteur en chef* : André Gounot

*Comité scientifique* : Ronald Asch (Albert-Ludwigs-Universität Freiburg), Jean-François Chauvard (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne), Sarah Ferber (University of Wollongong, Australie), Jean-Pascal Gay (Université catholique de Louvain), Johannes Großmann (Universität Tübingen), Christine Haynes (University of North Carolina at Charlotte), Laura Iamurri (Università Roma Tre), Paul Janssens (Universiteit Gent), Maria Dolores López Pérez (Universitat de Barcelona), Sylvia Paletschek (Albert-Ludwigs-Universität Freiburg), Marcus Popplow (Karlsruher Institut für Technologie), Rebecca Rogers (Université Paris Descartes), Susanne Rau (Universität Erfurt), Philippe Rygiel (École normale supérieure de Lyon), Carles Santacana Torres (Universitat de Barcelona), Matthias Schulz (Université de Genève), Dries Vanysacker (Katholieke Universiteit Leuven), Annette von Hülsen-Esch (Universität Düsseldorf)

*Comité éditorial* : Peter Andersen, Nicolas Bourguinat, Guido Braun, Peter Geiss, Aziza Gril-Mariotte, Éric Hassler, Benoît Jordan, Jean-Noël Sanchez, Bettina Severin-Barboutie, Marc Carel Schurr, Maryse Simon

*Autres relecteurs* : Gauthier Bolle, Anne-Marie Châtelet, Valérie Da Costa

*Traducteurs* : Stéphanie Alkofer, André Gounot

*Secrétaire de rédaction* : Guillaume Porte

### *Contacts* :

Revue SOURCE(S), à l'attention d'André Gounot,  
Palais universitaire, BP 90020  
67084 Strasbourg Cedex  
[revue-sources@unistra.fr](mailto:revue-sources@unistra.fr) | [arche.unistra.fr](http://arche.unistra.fr) | [www.ouvroir.fr/sources](http://www.ouvroir.fr/sources)

*ISSN (version imprimée)* : 2265 1306 | *ISSN (version numérique)* : 2261-8562

*Impression* : Département imprimerie de la Direction des affaires logistiques intérieures de l'Université de Strasbourg

*Directeur de publication* : Michel Deneken, président de l'Université de Strasbourg

*Éditeur* : UR 3400 ARCHE, Université de Strasbourg

### I. DOSSIER : L'ARCHITECTURE ET SON DÉCOR. UNE CERTAINE IDÉE D'UN ART TOTAL EN EUROPE

---

- 7 *Présentation*  
Hervé Doucet
- 13 *L'architecte et le tissu ou comment le décor textile a participé à la notion d'unité décorative dans les intérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle*  
Aziza Gril-Mariotte
- 27 *Le jardin arboré : un écrin pour l'immeuble, à travers des exemples en Alsace*  
Cécile Modanese
- 49 *Une alternative à l'enseignement académique. La formation aux métiers de l'architecture dans les écoles des faubourgs bruxellois dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*  
Daniela N. Prina
- 69 *L'art total en Norvège : l'exemple de la villa Devold (1905-1907)*  
Laura Zeitler
- 83 *Le catalogue de meubles d'Adolf Loos : entre réemploi et nouvel agencement*  
Cécile Poulot
- 101 *L'atelier milanais d'Eugenio Quarti entre artisanat et industrie*  
Paola Cordera
- 117 *L'architecte d'intérieur des Trente Glorieuses : un décorateur qui ne décore plus ? Figures et discours exemplaires à la Société des artistes décorateurs (1953-1969)*  
Béatrice Grondin

### II. AUTOUR D'UNE SOURCE

---

- 133 *Le dossier photographique de la société Maurice Dufrene et C<sup>ie</sup> (1912-1921), 22, rue Bayard, Paris*  
Jérémy Cerman

### III. VARIA

---

- 155 *Regard sur les collections orientales des bibliothèques universitaires de Strasbourg acquises après 1918*  
Claude Lorentz

- 169** *Aux portes de la nation. Une histoire « par en bas » de la frontière franco-allemande (1871-1914)*  
Benoît Vaillot (position de thèse)

**175** Résumés

L'ARCHITECTE D'INTÉRIEUR DES TRENTE GLORIEUSES : UN DÉCORATEUR  
QUI NE DÉCORE PLUS ?

FIGURES ET DISCOURS EXEMPLAIRES À LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES  
DÉCORATEURS (1953-1969)

Béatrice GRONDIN

Au commencement des Trente glorieuses, le *décorateur* français se définit comme le spécialiste de l'aménagement intérieur coordonnant divers métiers du second œuvre architectural. La désignation professionnelle *architecte d'intérieur* s'impose progressivement mais ce titre non réglementé renvoie-t-il pour autant à de nouvelles pratiques ? Historiquement, la décoration envisagée comme une branche de l'architecture repose sur l'articulation des composants fixes et mobiles<sup>1</sup> de l'espace intérieur et suppose d'œuvrer en architecte<sup>2</sup> selon Maurice Dufrené en 1913, d'organiser l'espace ou encore d'équiper<sup>3</sup> comme l'exprime Le Corbusier en 1925. En revanche, la décoration dans sa dimension péjorative relève d'une activité ornementale en soi récusée par les modernes<sup>4</sup>. La transformation sémantique du *décorateur* en *architecte décorateur* puis *architecte d'intérieur* éviterait cette confusion. Si la nuance lexicale s'observe dans les discours, tout n'est pas si tranché ou antinomique en pratiques. La terminologie relève d'une stratégie de différenciation professionnelle<sup>5</sup> et d'une volonté collective de statuer sur les spécificités d'une profession connexe<sup>6</sup> à celle de

---

<sup>1</sup> Jacques-François BLONDEL, *Cours d'architecture, ou Traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments*, Paris, Desaint, 1777 ; Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, *De la décoration appliqué aux édifices*, Paris, Librairie de l'art, 1880 ; Henri HAVARD, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration : depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, t. II, D-H, Paris, Quantin, 1887-1890, rééd. Dourdan, E. Vial, 2012, p. 45-46.

<sup>2</sup> Maurice DUFRÈNE, « À propos de Meubles : Le siège (1ère partie) », *Art et décoration*, 2<sup>e</sup> semestre 1913, p. 21-31.

<sup>3</sup> LE CORBUSIER, *L'art décoratif aujourd'hui*, Paris, Grès et C<sup>ie</sup>, 1925, nouv. éd., Flammarion, 1996.

<sup>4</sup> Voir Laurent KOETZ et Estelle THIBAUT, « Ornement architectural et expression constructive : concepts d'hier et débats d'aujourd'hui », *Images Re-vues*, n° 10, 2012, en ligne : <<https://journals.openedition.org/imagesrevues/2386>>, DOI : 10.4000/imagesrevues.2386.

<sup>5</sup> Nadège VÉZINAT, *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, Armand Colin (coll. « 128 »), 2016.

<sup>6</sup> Andrew ABBOTT, *The System of Professions*, London, The University of Chicago press, 1988.

l'architecte elle-même en pleine mutation<sup>7</sup>. Mobilisé au sein de grandes opérations publiques pendant les années 1950, le décorateur élargit le champ de ses activités se situant, lors des années 1960, au carrefour de l'architecture intérieure et du design. La Société des artistes décorateurs<sup>8</sup> (SAD) révèle ces changements en raison de son rôle historique majeur dans les constructions identitaires professionnelles par le biais de ses salons et des engagements de ses membres. Notre hypothèse est la suivante : la mise en avant de la conception d'équipements modernes et de nouveaux systèmes modulaires habitables aux salons de la SAD a participé à l'émergence du groupe professionnel des architectes d'intérieur et à l'autonomisation progressive de l'architecture intérieure. L'étude des archives de la SAD<sup>9</sup> et des articles de presse spécialisée permet de dégager deux temps forts entre 1953 à 1969 délimitant les deux points principaux de cette communication.

Tout d'abord, il sera question de l'évolution de la décoration moderne architecturale au cours des années 1950. Elle constitue une étape importante vers la reconnaissance de l'architecture intérieure dans la division du travail que se partagent architectes et décorateurs. Le second point porte sur les salons des années 1960 et les expérimentations plus indépendantes de l'architecture. Ces recherches ne s'opposent pas à celles sur les surfaces architecturales toujours menées par les décorateurs et artistes plasticiens. Ces dernières témoignent de la synthèse des arts toujours à l'honneur aux salons de 1965 et 1967.

D'un point de vue méthodologique, l'histoire et la sociologie des professions<sup>10</sup> fournissent des outils d'analyse pour saisir la notion de groupe professionnel<sup>11</sup>, l'autodéfinition et l'interaction des groupes. Il s'avère pertinent

---

<sup>7</sup> Florent CHAMPY, *Sociologie de l'architecture*, Paris, La Découverte, 2001 ; Dominique RAYNAUD, « La "crise invisible" des architectes dans les Trente Glorieuses », *Histoire urbaine*, vol. 25, n° 2, 2009, p. 127-145 ; Raymonde MOULIN *et alii* (dir.), *Les architectes. Métamorphoses d'une profession libérale*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 ; Olivier CHADOIN, *Sociologie de l'architecture et des architectes*, Marseille, Parenthèses éditions (coll. « Eupalinos »), 2021.

<sup>8</sup> La SAD est une association à but non lucratif fondée le 7 février 1901 par l'avocat René Guilleré (1878-1931) et un groupe d'artistes décorateurs, reconnue d'utilité publique le 25 juin 1924 et dissoute en 2008. La reconnaissance statutaire des créateurs œuvrant dans le champ des arts appliqués, artisanaux ou industriels, fait partie de ses missions historiques. Sur la période délimitée, la Société organise son Salon au Grand Palais de Paris en 1953, 1954, 1956, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967 et 1969. Voir Yvonne BRUNHAMMER et Suzanne TISE, *Les artistes décorateurs, 1900-1942*, Paris, Flammarion, 1990.

<sup>9</sup> Les archives de la SAD sont conservées à la Bibliothèque du Musée des arts décoratifs (MAD) de Paris. Pour cette étude, les archives de cette période contiennent principalement des bulletins d'information à l'attention de ses membres, des comptes rendus d'assemblée générale, quelques argus de presses, des documents relatifs aux changements de statuts de l'association, de nombreuses photographies et des catalogues de Salon.

<sup>10</sup> Carine OLLIVIER, *Les architectes d'intérieur : division du travail et concurrences*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines, sous la direction de Didier Demazière, 2010.

<sup>11</sup> Didier DEMAZIÈRE et Charles GADÉA (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, 2009.

d'ouvrir l'histoire des arts décoratifs à celle des sociétés professionnelles. Les évolutions programmatiques, esthétiques et techniques des salons de la SAD, indissociables des pratiques<sup>12</sup>, éclairent un moment crucial de spécialisation professionnelle dans le domaine de la conception globale des intérieurs.

### Vers une architecture d'intérieur (1953-1961)

En 1947, l'Exposition internationale de l'urbanisme et de l'habitation propose d'articuler l'urbanisme, le bâtiment, le logement et la décoration afin de définir les méthodes de la reconstruction orchestrée par l'État. Les aménagements d'appartements-témoins des chantiers menés par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme<sup>13</sup> aux salons des arts ménagers ou encore les thèmes des salons de la SAD, attestent du rapprochement des décorateurs vers les architectes<sup>14</sup>. Au cours des années 1950 marquées par la diffusion du mouvement moderne<sup>15</sup> et l'urgence sociale, les décorateurs affirment leurs compétences techniques alors même que les conditions de projection architecturale sont en train de changer. Jacques Dumond, figure centrale de la SAD à cette époque, se prononce en faveur de l'équipement intégré :

Accord qui se traduit le plus souvent par une extension du rôle de ce dernier [le décorateur] amené à régler lui-même au moins l'ordonnance intérieure des locaux et à inscrire dans le rythme architectural la plupart des meubles conçus à cet effet, à réduire, enfin autant qu'il se peut, le nombre et la variété des autres<sup>16</sup>.

Les choix thématiques des salons prouvent le vif intérêt pour les équipements publics et les normalisations industrielles qui transforment

---

<sup>12</sup> Pascal RENOUS, *Portraits de décorateurs*, Paris, Édition Revue de l'ameublement, 1969.

<sup>13</sup> Danièle VOLDMAN, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Joseph ABRAM, *Du chaos à la croissance 1940-1966*, tome 2 de Gérard MONNIER (dir.), *L'architecture moderne en France*, Paris, Picard, 1999.

<sup>14</sup> Citons quelques collaborations exemplaires de 1947 : les décorateurs Jacques Hauville et Albert Guénot actifs sur le chantier de Toulon sous la direction de Louis Madeline architecte en chef, le décorateur Marcel Gascoin à Sotteville-lès-Rouen sous la direction de l'architecte en chef de groupe Marcel Lods, le décorateur René Gabriel au Havre sous la direction d'Auguste Perret, ou encore le groupe des Quatre-Moulins à Boulogne-sur-Mer sous la direction de l'architecte en chef Charles Abella et les décorateurs Louis Sognot et Jacques Dumond (également actifs à Brest), les frères Perreau et Gilberte Coutant.

<sup>15</sup> Pierre JOLY, Jean-Louis AVRIL et Juan BARRAGAN, *Succès et défaites du mouvement moderne dans l'après-guerre*, rapport de recherche, Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer/Bureau de la recherche architecturale (BRA)/Ministère de la recherche/École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, 1990.

<sup>16</sup> Renée MOULTARD-ULDREY, « Jacques Dumond, le rôle du décorateur dans la vie d'aujourd'hui », *Mobilier et décoration*, n° 1, janvier-février 1952, p. 1-24.



progressivement le paysage architectural français<sup>17</sup>. À ce titre, la présidence de Jacques Mottheau<sup>18</sup> et la vice-présidence d'André Renou<sup>19</sup> ouvrent un nouveau chapitre dans l'histoire de la Société. Ils consacrent le Salon de 1953 au secteur de l'hôtellerie et du tourisme en pleine expansion<sup>20</sup>. Jacques Hitier y présente une chambre-type d'un hôtel économique et le bungalow de vacances du Touring Club de France d'une surface de 10m<sup>2</sup>, industrialisé par Tubauto, éditeur spécialisé dans l'équipement des collectivités. Tandis que René-Jean Caillette expose du mobilier de série combinable pour chambre d'hôtel, édité par la Manufacture du Meuble de France (MAF) et déclinable dans les logements de classes moyennes. Les décorateurs modernes adaptent le mobilier aux nécessités de confort, de coût et d'économie d'espace. L'organisation générale du Salon, dirigée par l'architecte André Bertrand avec le concours de plusieurs décorateurs, est le résultat des collaborations professionnelles que la SAD souhaite favoriser avec les architectes au-delà des portes du Grand Palais.

En 1954, les nouvelles conditions socio-économiques conduisent le bureau de la SAD<sup>21</sup> à choisir pour thème du Salon : la jeunesse dans son cadre de vie. La manifestation s'ouvre plus largement aux logements des jeunes ménages, des étudiants et des enfants, au mobilier scolaire de série ou encore aux prototypes architecturaux de programmes publics. Parmi les collaborations marquantes dans le domaine de la production industrielle, Jacques Hitier<sup>22</sup>, décorateur actif au Havre, aménage une école préfabriquée avec des chaises

<sup>17</sup> Le volume bâti a quadruplé entre 1949 et 1973 et l'activité des architectes a crû de 7% par an. Nicolas NOGUE, *Les chiffres de l'architecture. Populations étudiantes et professionnels*, tome 1, Paris, MONUM/Éditions du Patrimoine, 2002.

<sup>18</sup> Formé à l'École spéciale d'architecture et chez le décorateur Armand-Albert Rateau, Jacques Mottheau (1899-1981) travaille pour la maison de décoration D.I.M. en 1927. Il participe régulièrement aux salons de la SAD et collabore avec Louis Sognot et Jacques Adnet à la décoration d'un appartement économique à Brest, sous la direction de l'architecte en chef J.-B. Mathon, présentée à l'Exposition internationale de l'urbanisme et de l'habitation en 1947. Il met en place la section Hôtellerie-tourisme dirigée par René Gabriel au Salon de 1949 et préside la SAD entre 1951 et 1954. À partir de 1944, il s'implique durablement dans l'Union des artistes décorateurs créateurs d'ensemble (UADCE) avec René Prou, Maurice Pré, Janette Laverrière, Jacques Hitier, André Preston et Paul Beucher. Les piliers de l'Union sont aussi ceux de la SAD.

<sup>19</sup> André Renou (1912-1980), formé à l'école Boullé, élève de Louis Sognot puis membre de l'UAM, dirige la Crémaillère à partir de 1941 et collabore avec Jean-Pierre Génisset. Il préside la SAD entre 1955 et 1957.

<sup>20</sup> La fiduciaire des industries touristiques propose à la SAD un siège de technicien pour établir les normes du mobilier hôtelier. Voir le Bulletin de la Société des artistes décorateurs, décembre 1953.

<sup>21</sup> Le président Jacques Mottheau et vice-présidents Jacques Dumond, Germaine de Coster et Henri Navarre développent ce thème déjà présenté dans une section jeunesse et meuble de série sous la direction de Marcel Gascoin au Salon de 1949.

<sup>22</sup> Jacques Hitier (1917-1999), sociétaire très présent depuis 1949, spécialiste de mobilier de série, a été le premier président du syndicat national des créateurs d'architectures intérieures et de modèles (CAIM) en 1961 lors de la fusion de l'UADCE et de l'Association des créateurs de modèles de série (ACMS) fondée par Marcel Gascoin en 1952. De nombreux sociétaires influents à la SAD agissent au sein de ces groupements.

économiques en tube métallique et chêne contreplaqué verni (fig. 1). Le mobilier répond aux exigences de la grande série et rejoint les motivations du concepteur de l'équipement, l'architecte Félix Brunau, en termes d'économie, de mise en œuvre et de performances des matériaux. Cet architecte urbaniste, chargé de la planification de la reconstruction du Havre à partir de 1941, travaille avec l'architecte en chef Auguste Perret, président de l'Ordre des architectes<sup>23</sup>. La SAD veut aussi statuer sur les décorateurs et défend la création d'un Ordre. La reconnaissance des pouvoirs publics n'aboutit pas. Mais cela ne freine en rien les processus de légitimation de la profession engagés par l'Union des artistes décorateurs créateurs d'ensemble (UADCE) et la SAD. Les collaborations avec l'architecte y contribuent, comme celles de l'architecte Urbain Cassan<sup>24</sup> et des décorateurs de la SAD pour le Foyer des Lycéennes inauguré à Paris en mars 1954. La commande de cet équipement par le ministère de l'Éducation nationale inclut l'aménagement intérieur. Cinq ensembles, réalisés au Foyer et exposés au Salon de 1954, sont respectivement confiés à René-Jean Caillette<sup>25</sup>, Jacques Dumond<sup>26</sup>, Jacques Hitier, Jean Lesage et André Preston. Le programme se limite à la conception de mobilier standard proche des recherches pionnières pendant l'entre-deux-guerres de René Gabriel et Francis Jourdain.

Toujours au Salon de 1954, la section entièrement dédiée à l'architecture scolaire rend compte de l'actualité des constructions françaises au moyen de photographies et de maquettes. Elle atteste de la place prise par les décorateurs sur le nouveau marché du mobilier universitaire. La résidence Jean Zay à Antony (1954-1955) de l'architecte Eugène Beaudouin en est un exemple emblématique. En effet, les équipes participantes au concours doivent être composées d'un architecte *constructeur* associé à un architecte *décorateur créateur* et membre d'une association professionnelle. Il en va de même des équipes organisées pour l'aménagement intérieur de la résidence universitaire du campus Paris-Orsay ou de la Maison de la Tunisie à la Cité internationale de Paris en 1952. Bien que de petite série, le mobilier d'Antony est adapté à la

---

<sup>23</sup> Il préside à la fois l'Ordre des architectes et la SAD entre 1945 et 1946. Son action n'est pas éclairée par les archives, il semblerait que ce titre soit avant tout honorifique.

<sup>24</sup> Urbain Cassan (1890-1979) nommé directeur général de la construction au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1944, vice-président de la SAD, est à l'origine des recherches sur l'architecture rurale française dirigée par Georges-Henri Rivière à laquelle participe Jacques Mottheau.

<sup>25</sup> Le décorateur René-Jean Caillette (1919-2004), cofondateur de l'ACMS, participe à l'architecture générale du Salon en 1956 et 1959 et fut membre du comité entre 1958-1959, responsable de la section « L'appartement du matin » au Salon de 1961 et vice-président de la Société en 1965.

<sup>26</sup> Jacques Dumond (1906-1988) a collaboré avec l'architecte et décorateur Pierre Patout puis fut membre du comité directeur de l'UAM et fondateur avec André Hermant de la section « Formes Utiles » en 1949 et vice-président de l'Institut d'Esthétique Industrielle. Présent à la SAD depuis 1944, il a été responsable de l'architecture d'ensemble du Salon en 1953, 1956, 1961, vice-président de la Société de 1954 à 1961 et président en 1969.

production industrielle. Conçu par Jean Prouvé, Charlotte Perriand et des décorateurs de la SAD (dont Raphaël), le style d'ameublement varie d'une cellule-type à une autre. Ce concours représente un modèle d'échanges professionnels, sans confusion entre les rôles de chacun, qui relève de ce que les membres de l'UAM nommaient « le jeu d'équipe ». Les relations entre décoration moderne et architecture au Salon de 1954 se prolongent à l'extérieur du Grand Palais par le jardin et l'équipement sportif de Jacques Dumond et Jacques Hitier avec le concours de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports. Le visiteur découvre aussi le Centre culturel des jeunes conçu en préfabriqué par l'architecte André Hermant et le décorateur Gérard Jourdan à partir des éléments de la maison *Formes utiles*. André Hermant, inscrit à l'atelier d'Auguste Perret à l'École spéciale d'architecture en 1933, oriente ses recherches sur les nouveaux matériaux et procédés de construction depuis 1945 notamment au Havre.



Fig. 1 : Jacques Hitier décorateur et Félix Brunau architecte, prototype d'école préfabriquée installée devant le Grand Palais de Paris, fabricants Usine Million-Guiet-Tubauto (MGT), vue de la salle de classe, Salon 1954. Paris, Bibliothèque du Musée des arts décoratifs/Fonds de la Société des Artistes Décorateurs, cote SAD 329. Photographie : © Jean Collas.

Par conséquent, les architectes et décorateurs engagés sur les grands chantiers publics sont bien présents aux salons de cette décennie. La volonté d'accéder à la commande publique explique les revendications du décorateur en tant que *technicien*. Le vocable, en phase avec la terminologie ministérielle des

concours, s'adapte à la nouvelle production industrielle et planification. Les mutations de la commande et du marché de la construction influent sur la principale stratégie de la SAD, parfois paradoxale, qui consiste à défendre des collaborations plus encadrées et un champ professionnel plus large. Et cela dans un contexte où la maîtrise d'œuvre publique et la conception architecturale vont échapper de plus en plus aux architectes<sup>27</sup>. Si le décorateur souhaite collaborer, il intervient très rarement en amont du projet. Néanmoins, il se positionne favorablement sur le marché de la réhabilitation et des maisons individuelles<sup>28</sup> en tant que principal maître d'œuvre.

En 1956, le Salon est dédié au cadre de vie de la femme. L'organisation générale de Jacques Dumond démontre une ambition architecturale grandissante dans la mise en espace des ensembles. Le catalogue d'exposition le proclame avec force<sup>29</sup> : les décorateurs modernes ne décoorent plus. Ils rejettent en effet l'héritage du tapissier du XIX<sup>e</sup> siècle et de l'ensemblier triomphant à l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de 1925. Ils n'identifient plus leur métier à la conception sur-mesure d'intérieurs luxueux mais reprennent les principes des architectes décorateurs parmi les plus engagés au sein de l'PUAM et de la SAD pendant l'entre-deux-guerres. Les décorateurs réaffirment les principes d'harmonisation rationnelle de l'espace interne par le refus d'une surcharge ornementale<sup>30</sup> et l'accord fonctionnel avec le cadre bâti. Un foyer féminin dans une grande entreprise, aménagé par Jacques Dumond, côtoie une salle à manger en acajou verni et métal poli de Jean Lesage. *Le living room pour jeune couple moderne* de Maurice Barret, équipé rationnellement, est accompagné d'une maquette d'architecture. Si leurs rapports ne sont pas toujours étroits, décorateurs et architectes modernes partagent des principes de conception constructive et spatiale déjà énoncés pendant les années 1930. Par exemple, la plupart des intérieurs modernes du Salon réduisent le meuble à trois fonctions : équiper en libérant l'espace au sol, définir des zones d'activités et assurer la mobilité des usages. Un meuble-cloison, formé à partir d'un système d'étagères combinables et juxtaposables, organise l'espace et s'adapte aux

<sup>27</sup> La construction de l'époque se caractérise par l'*externalisation progressive* des compétences techniques permettant aux ingénieurs-conseils d'exercer la maîtrise d'œuvre. La concurrence entre maîtres d'œuvre ouvre une crise de légitimité chez les architectes bien antérieure aux chocs pétroliers et à l'instauration d'un monopole sur les constructions neuves de plus de 170m<sup>2</sup> avec la loi du 3 janvier 1977. Voir D. RAYNAUD, « La "crise invisible"... », *op. cit.*

<sup>28</sup> « Entre 1949 et 1974, les maisons individuelles faisant l'objet d'un permis indépendant représentent 35% de la production de logements en France, avec une surface moyenne de 100m<sup>2</sup>. Une part considérable certes, mais au sein de laquelle la présence des architectes, évaluée entre 4 et 8% selon les années et les sources, se révèle dérisoire. » Raphaëlle SAINT-PIERRE, « La villa : rêve ou cauchemar français ? » *D'Architecture*, n° 228, juillet-août 2014, p. 51.

<sup>29</sup> *40<sup>e</sup> Salon des artistes décorateurs, le cadre moderne dans la vie féminine*, catalogue d'exposition (Grand Palais des Champs-Élysées, Paris, 24 mai-24 juin 1956), n.p.

<sup>30</sup> Voir Antoine PICON, *L'ornement architectural : entre subjectivité et politique*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016.

nouvelles distributions des appartements<sup>31</sup>. Le meuble de rangement intégré est conçu pour la série et l'adaptation à tout cadre architectural. Le meuble séparatif, suspendu ou mobile s'apparente à un élément de construction. Bien que l'intégration architecturale soit factice sur les stands du Salon, elle légitime<sup>32</sup> implicitement les pratiques réelles du décorateur en tant qu'architecte d'intérieur. Au Salon de 1959, intitulé *Formes et présentations d'aujourd'hui*<sup>33</sup>, la valeur organisationnelle prime encore. Le machinisme ne fait plus polémique. Concevoir le cadre de vie moderne, dans un contexte industriel renouvelé, implique de concrétiser le dessein historique des réformateurs des arts appliqués à harmoniser toutes les productions. Pour y parvenir, le décorateur collabore aussi avec l'industriel<sup>34</sup>. Au Salon de 1959 et surtout en 1961, de grandes firmes<sup>35</sup> s'imposent en finançant l'organisation du Salon et ses prototypes mobiliers.

Pendant les années 1950, les questions liées à la professionnalisation sont largement débattues en dehors des assemblées générales de la SAD<sup>36</sup>. Parmi les sociétaires mobilisés, Jacques Dumond<sup>37</sup> participe régulièrement aux Congrès de l'Union internationale des architectes (UIA). En 1953, il y affirme officiellement le rôle du décorateur « comme complément direct de l'architecte<sup>38</sup> ». Il réclame des relations étroites et souligne la nécessité d'intervenir en amont du projet de maîtrise d'œuvre. L'incompréhension des architectes français se révèle encore plus forte auprès des architectes étrangers qui assurent presque systématiquement l'aménagement intérieur et la décoration

---

<sup>31</sup> « 30 ans d'architecture française, 1950-1980 », *AMC, Architecture mouvement continuité*, numéro spécial, avril 1986.

<sup>32</sup> « Une enquête sur le mobilier contemporain, la partie est-elle gagnée ? », *Revue de l'ameublement et des industries du bois*, n° 6, juin-juillet 1957, p. 41-54.

<sup>33</sup> Renée MOULTARD-ULDREY, « À propos du Salon des artistes décorateurs, les techniques et matériaux industriels au service du luxe », *Mobilier et décoration*, n° 6, juillet-août 1959, p. 7.

<sup>34</sup> Étienne SOURIAU, « Passé, présent, avenir du problème de l'esthétique industrielle », *Esthétique industrielle*, juillet-décembre 1951, p. 6. ; Pierre FRANCASTEL, *Art et technique*, Paris, Denoël-Gonthier, 1956 ; Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1958, rééd. 2012.

<sup>35</sup> La participation des industriels s'intensifie avec le lancement du concours de l'Aluminium Français en 1952-1953 et les partenariats à partir de 1959 avec les Établissements Agache, l'Aluminium Français, De la Rue Formica, les fabricants de glaces et verre Saint Gobain, Boussois et Aniche miroiterie de la S.A.G.A.I.S, Uguine Gueugnon et Rhovyl. Ils sont représentés aux côtés de la Fédération nationale des importateurs, négociants, industriels et commissaires en bois exotiques, coloniaux et américains, les Papiers Peints de France et les Établissements Delarivière tout au long des années 1960.

<sup>36</sup> La SAD représente la France au sein de la Société européenne des créateurs d'architecture intérieure et participe aux congrès internationaux de la Fédération des architectes d'intérieur (IFI) à partir de 1963. Elle accueille le congrès de 1969 sur les questions de l'intégration de la profession au travail d'équipe, aux méthodes de travail et d'enseignement.

<sup>37</sup> Il propose aussi de débattre au Congrès international des décorateurs dans le cadre de l'exposition de la Ville de Paris *Les arts et les embellissements de la vie* en 1953.

<sup>38</sup> *Bulletin de la Société des artistes décorateurs*, décembre 1953, p. 12.

de leur construction. La hiérarchisation française des spécialisations professionnelles étonne et prend à contre-pied la célèbre expression d'Ernesto Nathan Rogers *Dal cucchiaino alla città* en 1952 dans la Charte d'Athènes. Néanmoins, un appel de la SAD est lancé aux architectes dans la revue *Mobilier et décoration* en avril 1955<sup>39</sup> à l'occasion du III<sup>e</sup> Congrès de l'UIA. Tout en respectant les limites imposées par les architectes, les décorateurs peuvent qualifier l'espace intérieur grâce à leur maîtrise spécifique de la lumière, de la couleur, des usages et de l'ameublement :

Les décorateurs, spécialistes de l'aménagement intérieur, comprenant parfaitement les limites que se sont tracées les architectes, déplorent néanmoins de voir abandonner l'œuvre au moment le plus délicat de sa réalisation. En effet, le « cadre de la vie » est à peine ébauché quand l'architecte livre à l'usager les quelques pièces nues qui déterminent le futur logis. [...] La spécialisation est devenue obligatoire. Les artistes-techniciens qui se sont consacrés à ces recherches doivent collaborer activement à l'édification de la nouvelle cité, pour qu'elle assure à l'homme tous les bienfaits que la connaissance actuelle permet d'envisager<sup>40</sup>.

Pour que ces compétences soient reconnues, la volonté de porter un titre clairement défini et protégé par la loi motive les actions de la SAD notamment auprès de la commission de professionnalité du ministère du Travail. Ses représentants, Paul Beucher, alors directeur de l'école Boulle, et André-Louis Pierre, peintre-verrier chargé des questions professionnelles, utilisent les dossiers biographiques des sociétaires afin d'élaborer un référentiel d'activités. Après s'être mobilisés en faveur d'un diplôme unique de décorateur-créateur de modèles et d'ensembles aux côtés des principaux représentants institutionnels des arts appliqués, les syndicats se réorganisent en faveur d'une reconnaissance statutaire auprès des pouvoirs publics et dialoguent avec l'Ordre des architectes. En plein cœur des débats, le premier livre d'or de la SAD publié en 1960 commence par la définition professionnelle du décorateur :

Véritable « chef d'orchestre » de la forme et de la couleur, [...] collaborateur étroit de l'architecte, conseiller de l'usager, il aura donc à résoudre des problèmes qui lui demandent une formation et des connaissances variées. L'évolution des fabrications de série pour l'ameublement d'après ses créations ou celles de ses confrères le conduira peut-être à agir aussi comme décorateur-conseil, sorte d'avocat de la demeure, au même titre qu'en d'autres domaines l'avocat-conseil ou l'ingénieur-conseil<sup>41</sup>.

---

<sup>39</sup> « Bulletin de la Société des artistes décorateurs », *Mobilier et décoration*, avril 1955, n° 3, n.p.

<sup>40</sup> *Ibid*, n.p.

<sup>41</sup> Arnaud-Louis PIERRE, « Actualité créatrice du décorateur », *SAD*, Paris, Édition SAD, 1961, p. 5.

L'auteur, André-Louis Pierre, distingue l'architecte qui conçoit des boîtes du décorateur qui « organise dans la boîte les éléments intérieurs<sup>42</sup> ». À partir de photographies des réalisations de sociétés, il illustre la diversité des champs d'intervention qui existait déjà pendant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle : palais nationaux, administrations, firmes industrielles, bureaux de banques, grands hôtels, art sacré, établissements d'enseignement, décors et costumes de théâtre, modèles pour l'industrie. Si les termes décorateur ou décoration sont encore employés pour désigner des conceptions appliquées à l'architecture et à l'objet, le nouveau syndicat de 1961 change de terminologie. Le groupe professionnel est désormais représenté par le syndicat des créateurs d'architecture intérieure et de modèles (CAIM). Joseph-André Motte, qui a collaboré avec de nombreux architectes et présidé la SAD en 1968, pointe la division professionnelle au sein de la maîtrise d'œuvre. Il insiste sur la place de l'architecte d'intérieur dès l'avant-projet :

À l'ingénieur qui élabore le programme et à l'architecte qui le met en forme, les deux se trouvant pris au départ, entre les deux forces conjuguées des données administratives et techniques, il [le décorateur] apporte sa connaissance profonde des besoins de l'homme, le sens de l'humain qui est sa véritable vocation, appuyé sur des connaissances concrètes afin de créer le beau et l'utile dans le plan<sup>43</sup>.

Dans un premier temps, les décorateurs se positionnent en faveur d'une plus grande intégration architecturale par les meubles, les équipements, l'agencement spatial et l'animation de surfaces. Ils évoquent une décoration d'architecte comme Jacques Dumond :

J'ai donc été amené à penser la décoration en architecte, je ne conçois pas qu'il puisse en être autrement pour moi, et ceux de mes élèves de l'École des arts décoratifs qui viennent travailler chez moi y reçoivent cette même formation<sup>44</sup>.

Cette approche justifie les termes clairs et valorisants d'*architecte d'intérieur*. Dans un second temps, surtout au milieu des années 1960, la réaffirmation d'une subjectivité de l'intérieur et l'approche *ambientale* prennent une importance proportionnelle à la critique du fonctionnalisme moderne. Les créateurs redéfinissent leur lien à l'architecture et à l'espace.

---

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Jacques-André MOTTE, « Décorateur second œuvre dans les bâtiments à usage de bureaux », *Bureaux de France*, janvier- février 1968, p. 23.

<sup>44</sup> P. RENOUS, *Portraits de décorateurs, op. cit.*, p. 124.

## Vers l'émanicipation de la décoration architecturale ?

Le contexte socio-économique et technologique florissant des années 1960 favorise la démocratisation de la décoration et du design en France<sup>45</sup>.

Dédié au quotidien de la vie d'un homme moderne, le Salon de 1961 se recentre sur le potentiel des matériaux traditionnels ou nouveaux. Cette volonté est encore plus perceptible en 1963 par la mise en valeur du bois et produits dérivés, des produits verriers, du rotin, des matières lamifiées, de l'acier inoxydable, de l'aluminium et des textiles synthétiques. Les thèmes de recherche tentent de démontrer les déclinaisons techniques et esthétiques possibles, du meuble à la cloison, de l'objet à l'espace.

Au Salon de 1965, la décoration architecturale prédomine et les collaborations techniques s'observent à nouveau sous la forme de prototypes architecturaux. Mais c'est surtout le renouveau des surfaces architecturales qui caractérise ce Salon. À l'instar d'André Simard et Alain Ferré, l'usage expressif et fonctionnel du plâtre est exploré pour des murs équipés. Dans la nouvelle section *murs plâtre* du Salon, des artistes proposent leurs récentes recherches architectoniques : Jacques Bertoux, du collectif pluridisciplinaire *l'Œuf*, un mur à utilisations variables ou encore le sculpteur Jean-Pierre Demarchi, une étude de liaison intérieur-extérieur dont la partie inférieure est en plâtre moulé. Antoine Philippon et Jacqueline Lecoq conçoivent un décor total autour du motif en pointe de diamant inversée, du bahut suspendu en passant par les lambris muraux jusqu'au plafond<sup>46</sup>.

Au Salon *L'Art de vivre* de 1967<sup>47</sup>, les études structurelles et décoratives se multiplient sur les surfaces et renouvellent l'intégration entre l'architecture et les arts appliqués. L'affirmation de l'ornementation architecturale et du revêtement mural plus sculptural font du mur vivant le thème du Salon en faveur d'une « décoration structurelle, aérienne, spatiale<sup>48</sup> ». Indépendamment de l'appartenance de l'œuvre aux diverses catégories, nommées dans le catalogue, art

---

<sup>45</sup> Dominique FOREST (dir.), *Mobi Boom, l'explosion du design en France, 1945-1975*, Paris, Les Arts Décoratifs, 2010.

<sup>46</sup> Yves-Alain BOIS, Christian BONNEFOI et Jean CLAY (dir.), *Architecture, arts plastiques : pour une histoire interdisciplinaire des pratiques de l'espace*, Paris, Comité de la recherche et du développement en architecture, 1979 ; Delphine BIÈRE et Éléonore MARANTZ, « Le collectif à l'œuvre. Collaborations entre architectes et plasticiens (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », *In Situ*, n° 32, 2017, en ligne <<http://journals.openedition.org/insitu/15409>> (consulté le 30 mai 2022), DOI : 10.4000/insitu.15409

<sup>47</sup> La Maison des métiers d'art français, le Centre de recherche esthétique de l'ameublement contemporain, l'Institut d'esthétique industrielle, l'association Formes utiles, le Mur vivant et le Groupe d'art visuel (GRAV) ont apporté leur concours au Salon.

<sup>48</sup> *Ibid*, n.p. Au cours de ce Salon, huit « murs à vivre » ont été primés lors du concours *Révélation* 1967 pour les jeunes créateurs à l'initiative du Mobilier National et seront édités.



mural, décoration murale, architecture ou architecture intérieure, Michel Jankowski<sup>49</sup> insiste sur l'intégration :

L'animation des surfaces murales rejoint des préoccupations plus architecturales que décoratives. L'architecture intérieure, quand elle s'affirme résolument actuelle, attache plus d'importance aux surfaces et aux volumes qu'à tout ce que l'on peut ajouter dessus ou dedans. C'est un souci de vérité qui est à la base de cette conception. C'est aussi une tendance de synthèse qui rapproche dans une même œuvre l'extérieur de l'intérieur, le squelette et la peau, la structure et l'épiderme. L'un et l'autre dans certains cas-limites, ne faisant qu'un<sup>50</sup>.

Suivant une approche décorative globale, Antoinette Rigaud-Monin et Gérard Torrens aménagent un salon de lecture « démeublé », revêtu de lambris laqués orange. La perception du volume cubique du salon est modifiée par cette double peau. L'ouverture plus grande à l'art mural et la pluridisciplinarité artistique<sup>51</sup> est attestée dans la section particulière des matériaux (métaux, Formica, bois, mosaïque de Briare, plâtre, lin, produits verriers, fibrociment, cuir, ardoise, tapisserie). *L'Atelier de Malherbe* présente un claustra intérieur conçu par le sculpteur Charles Gianferrari (membre du *Mur Vivant* et de *l'Œuf*<sup>52</sup>) composé d'éléments de verre pivotants et combinables. De nombreux ensembles aménagés par les décorateurs sont animés de plafonds conçus par des artistes comme celui de Joseph-André Motte par André Borderie. La vingtaine de plafonds en plâtre présentés renforce le caractère architectural des stands. La modularité structurelle des revêtements répond à celle des meubles et des nouveaux systèmes habitables. Les éléments du jeune designer Christian Adam par exemple (fig. 2), montrent l'influence des *units* expérimentales de l'italien Joe Colombo. Au-delà d'une conception du décor réduit au pur embellissement, l'utilisation optimale de l'espace habitable explique la modularité d'éléments mobiliers définissant, selon les besoins et les usages, des relations plus libres entre contenu et contenant. Elle redéfinit ainsi la hiérarchie entre l'architecture et l'espace intérieur. Si la maison préfabriquée de loisirs trouve toujours une place au SAD<sup>53</sup>, force est de constater l'importance prise par les recherches plus indépendantes du cadre architectural.

<sup>49</sup> Michel Jankowski a fondé la revue trimestrielle *Formes actuelles* de 1961 à 1965 puis lance en 1965 un guide de l'agencement *Decodex* destiné aux décorateurs professionnels.

<sup>50</sup> Michel JANKOWSKI, I, n.p.

<sup>51</sup> Une conférence de la SAD est organisée le 22 octobre 1969 au Pavillon de Marsan sur la nécessité des équipes pluridisciplinaires et la définition des rôles de chaque acteur dans la conception de l'environnement impliquant promoteurs, urbanistes, sociologues, architectes, ingénieurs, architectes d'intérieur, plasticiens, éclairagistes et designers.

<sup>52</sup> Ce collectif a mis en place les conditions de collaborations artistiques et architecturales dès l'avant-projet pour une meilleure intégration interdisciplinaire.

<sup>53</sup> Sont présentés essentiellement par des décorateurs maîtres d'œuvre une salle de musique par le coloriste-designer J.Ph. Lenclos, un auditorium circulaire de Charles Zublena et surtout la maison forestière de Roger Fatus pour un village de vacances, un bungalow de Geneviève Martineau-Dausset au côté de la maison coquille créée par l'architecte Dirk-Jan Rol.



Fig. 2 : Christian Adam designer, ensemble fauteuils, bar, bibliothèque, rangements, Salon 1967. Paris, Bibliothèque du Musée des arts décoratifs/Fonds de la Société des Artistes Décorateurs, cote SAD 332.

Photographie : © Jean Collas.

Le Salon de 1969, sous la présidence de Jacques Dumond, montre la part croissante de l'animation murale autour du thème de la lumière qui préoccupe tout autant l'architecte, l'artiste, le designer que l'architecte d'intérieur. Néanmoins, c'est l'expérimentation de systèmes modulaires en mousse synthétique (des « sièges-sol ») qui singularise ce Salon. Par exemple, la cellule d'habitation de Christian Adam, édité par Charron avec le concours des sièges Zol et des mousses NB plastiques, se compose d'éléments qui, juxtaposés au sol et au mur, créent des volumes variables. L'architecture devient mobilier ou le mobilier se fait architecture. Des coussins sur rayonnages verticaux de Patrice Collet et Jean-Claude Ponthus coulissent jusqu'au sol. Yves Christin aménage une aire de repos à partir de sièges nacelles accolés, édités par Airborne. Christian Ragot et Michel Cadestin signent un puzzle d'éléments en mousse tendue de jersey qui se compose selon les besoins ou l'espace disponible. Leur *Alcôve 2000*, de mousse en boudins couvrant sol et murs, est très remarquée par la presse tout comme la sculpture habitable en bois laqué de Roger Lecal, sorte de fauteuil relax à deux étages. Ces exemples d'environnements offrent une typologie nouvelle de mobilier adapté à des usages multiples et des espaces faits depuis l'intérieur. L'avènement de systèmes d'aménagement plus évolutifs place

l'usager dans un rôle actif. Il manifeste une forme de libération de l'art décoratif historiquement gouverné par l'architecture.

### **Pour conclure**

Depuis l'entre-deux-guerres, les principes rationalistes modernes dans l'aménagement intérieur ont déplacé les prérogatives stylistiques du décorateur vers des préoccupations plus techniques et spatiales. Dans le contexte favorable jusqu'aux chocs pétroliers, cette spécialisation s'affirme progressivement sur un nouveau marché de services dont témoignent les salons de la SAD. Les processus de reconnaissance professionnelle par rapport aux architectes, indiqués dans les changements terminologiques, seront plus conflictuels après les chocs pétroliers. Outre la mobilisation collective des décorateurs et les problématiques professionnelles, la présentation scénographique des ensembles aux salons de la SAD a participé au processus d'émancipation des intérieurs. Ce phénomène plus large s'observe dans l'histoire de l'architecture et du design radical<sup>54</sup> des années 1960. L'architecture intérieure s'affirme comme une discipline et pratique de l'espace. Plus récemment, Roberto Zancan envisage « l'architecture par l'intérieur [comme] un épicentre, [...] un laboratoire à partir duquel repenser toutes les disciplines de l'espace<sup>55</sup> », ouvrant l'intérieur vers d'autres redéfinitions<sup>56</sup> conceptuelles parfois réconciliées avec la décoration et pertinentes à l'échelle urbaine.

---

<sup>54</sup> Dominique ROUILLARD, *Superarchitecture : le futur de l'architecture 1950-1970*, Paris, Éditions de la Villette, 2004.

<sup>55</sup> Roberto ZANCAN, *L'architecture par l'intérieur, concepts et imaginaires d'une discipline en devenir*, Genève, Métis presses vuesDensembleEssais/Head, 2018, p. 8.

<sup>56</sup> Penny SPARKE (dir.), « Intérieurs/Interiors », *Raddar*, n° 2, 2020 (co-édition mudac/T&P Work Unit).

## I. DOSSIER : L'ARCHITECTURE ET SON DÉCOR UNE CERTAINE IDÉE D'UN ART TOTAL EN EUROPE

---

*Présentation*

Hervé Doucet

*L'architecte et le tissu ou comment le décor textile a participé  
à la notion d'unité décorative dans les intérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle*

Aziza Gril-Mariotte

*Le jardin arboré : un écrin pour l'immeuble, à travers  
des exemples en Alsace*

Cécile Modanese

*Une alternative à l'enseignement académique. La formation  
aux métiers de l'architecture dans les écoles des faubourgs  
bruxellois dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*

Daniela N. Prina

*L'art total en Norvège : l'exemple de la villa Devold (1905-1907)*

Laura Zeitler

*Le catalogue de meubles d'Adolf Loos : entre réemploi et nouvel  
agencement*

Cécile Poulot

*L'atelier milanais d'Eugenio Quarti entre artisanat et industrie*

Paola Cordera

*L'architecte d'intérieur des Trente Glorieuses : un décorateur  
qui ne décore plus ? Figures et discours exemplaires à la Société  
des artistes décorateurs (1953-1969)*

Béatrice Grondin

## II. AUTOUR D'UNE SOURCE

---

*Le dossier photographique de la société Maurice Dufrene et C<sup>ie</sup>  
(1912-1921), 22 rue Bayard, Paris*

Jérémie Cerman

## III. VARIA

---

*Regard sur les collections orientales des bibliothèques universitaires  
de Strasbourg acquises après 1918*

Claude Lorentz

*Aux portes de la nation. Une histoire par en bas  
de la frontière franco-allemande (1871-1914)*

Benoît Vaillot

